



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 9 octobre 1999.

« D'azur, semé de fleurs de genêts d'or, et une montagne d'argent, brochant sur le tout.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Campania", la campagne ou le champ cultivé suivi du latin "genesta", le genêt. Champgenêteux est le lieu couvert de genêts.

CHAMPGENÊTEUX

EXPLICATIONS :

Le mont indique que le village est sur une hauteur.

Le fond bleu représente la rivière Aron qui traverse le territoire communal. Cette couleur est aussi la couleur principale du Maine dont fait partie Champgenêteux.

Le semé de fleurs de genêt reprend l'explication du nom du village qui est le lieu couvert de genêts.

Les ornements sont deux deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur pour honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la montagne, qui n'est cependant pas visible à cause de sa forme.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Champgenêteux a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Champgenêteux n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.